

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION



Identification de l'acheteur

Centre du sport et de la jeunesse Corse

Chemin de la sposata

20090 Ajaccio

Téléphone : 04.95.10.65.10

Télécopieur : 04.95.10.65.11

Autorité adjudicatrice : Monsieur le Président

Correspondant : service administratif 04.95.10.65.10

Objet du marché :

Ce marché a pour objet l'achat d'un terrain de basket 3X3 FFBB et de son but. Il est constitué de deux lots :

lot 1 : Terrain de basketball extérieur pour la superleague 3X3 FFBB

lot 2 : But de basketball 3X3 FFBB

Forme du marché : marché à prix forfaitaire

Lieu d'exécution ou de livraison : Centre du sport et de la jeunesse Corse (chemin de la Sposata)

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement sur les fonds propres de l'établissement à hauteur de 100 %.
- Délai global de paiement de 30 jours
- Prix fermes

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION



Critères d'attribution :

- ! prix : 50%
- ! technique : 50%
 - ! 50% pour les moyens mis en oeuvre par le candidat (nombre et équipement des véhicules, personnel, diplômes, brevets, qualité du matériel ...)
 - ! 50% pour la réactivité (délai habituel entre la commande du transport et sa mise en oeuvre).

L'offre devra permettre d'apprécier les éléments de la note technique.

Procédure: marché à procédure adaptée (art 28 CMP)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 4 avril 2019 à 15h

Délai maximum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

XI - Autres renseignements

Le Dossier de Consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès des services administratifs du Centre du sport et de la jeunesse de Corse. Il peut aussi être téléchargé sur le site : www.laprovencemarchespublics.com

Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces fournies au candidat par l'acheteur public) :

- Le présent règlement
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- La déclaration du candidat
- l'Acte d'Engagement,

Il pourra être procédé à une négociation entre les entreprises ayant remis une offre recevable.

Vu et accepté,
L'Entrepreneur

Mention manuscrite "*lu et approuvé*"
A, le